

**Emplois et procédure d'affectation des enseignants du second degré
dans les établissements d'enseignement supérieur pour la rentrée 2021**

Composante	Discipline 2 nd degré	Référence
Faculté des Sciences et Technologies – Département Informatique	Informatique	179

Profil court à publier : Enseignant ou Enseignante en informatique en licence et master Informatique et MEÉF NSI.

Enseignement :

- Filières de formation concernées :

Formations du département Informatique de la Faculté des Sciences et des Technologies (FST), Licences Informatique, MIAGE, Informatique-Mathématiques, MIASHS, master MEÉF NSI.

- Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :

La personne recrutée participera aux enseignements des formations du FIL, département d'enseignement Informatique de la FST de l'Université de Lille. Elle devra tout particulièrement renforcer l'équipe pédagogique pour les premières années des licences mention Informatique (dans ses parcours INFO et MIAGE) et mention Informatique-Mathématiques. Elle sera également amenée à contribuer aux enseignements en master MEÉF Informatique et à la préparation des étudiant.e.s au CAPES Numérique et Science Informatique. Une prise de responsabilité d'UE et/ou de responsabilité pédagogique est attendue à moyen terme.

Contacts :

<u>Enseignement :</u>	<p>Jean-Stéphane VARRE</p> <p>Téléphone : +33 (0)3 28 77 85 57</p> <p>Courriel : jean-stephane.varre@univ-lille.fr</p>
<u>Administratif :</u>	<p>Bureau Recrutement-Mobilité enseignants</p> <p>Téléphone : +33 (0)3 62 26 95 39 / +33 (0)3 62 26 95 47 / +33 (0)3 62 26 95 38 / +33 (0)3 62 26 97 04</p> <p>Courriel : recrutement-mobilite-enseignants@univ-lille.fr</p> <p>Site internet : https://www.univ-lille.fr/universite/travailler-a-luniversite/</p>

Ce poste est ouvert aux personnes en situation de handicap.

Afin de déposer votre candidature, il convient de vous rendre sur le site de l'université de Lille où vous pourrez prendre connaissance des conditions de recevabilité, des modalités d'inscription et de dépôt des candidatures.